

COORDONNATRICE OU COORDONNATEUR DES AFFAIRES IMMOBILIÈRES ET FONCIÈRES

SERVICE DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

PERMANENT

NUMÉRO DE
CONCOURS CADRR-114-2024

LE PRÉAMBULE Pour poursuivre sa mission, le Service du développement économique est à la recherche d'une coordonnatrice ou d'un coordonnateur des affaires immobilières et foncières qui sera aux premières loges du développement des secteurs industriel et technologique de la Ville de Sherbrooke.

La personne recherchée contribuera activement aux efforts visant à attirer et retenir des projets d'investissement par le développement et la gestion des programmes incitatifs, la collaboration aux réflexions et au développement de l'offre de sites industriels ainsi que la négociation de transactions immobilières.

LES DÉFIS PROPOSÉS Relevant de la conseillère en développement industriel et technologique vous serez en charge de mandats variés. Notamment vous :

- Identifier et assurer le suivi des stratégies pour favoriser l'implantation d'entreprises;
- Accompagnerez les investisseurs dans la recherche de sites;
- Effectuerez les diverses étapes d'inspection, de recherche, de cueillette d'informations techniques et d'analyses nécessaires à l'évaluation des biens et droits immobiliers;
- Conseillerez les services municipaux relativement à l'acquisition, la disposition et la location d'immeubles industriels et commerciaux et négocierez des ententes à conclure;
- Contribuerez aux réflexions urbanistiques des secteurs industriel et technologique;
- Collaborerez avec des partenaires externes pour mettre à profit les leviers financiers disponibles à Sherbrooke;
- Collaborerez à la planification et la mise en oeuvre des plans de développement, de requalification et de mise en valeur de sites industriels;
- Aurez la charge de coordonner le cheminement des dossiers.

NOTRE OFFRE Des conditions très intéressantes vous sont offertes :

- Un poste permanent;
- Un salaire annuel se situant entre 76 931\$ et 107 536\$;
- Des vacances pouvant aller jusqu'à sept semaines par année, selon l'expérience;
- Des congés de fin d'année entre Noël et le Jour de l'an;
- Un horaire flexible et possibilité de télétravail en mode hybride;
- Un programme d'avantages sociaux;
- L'adhésion à un régime de retraite à prestations déterminées;
- Un bureau en plein coeur du Centro;
- Le transport en commun gratuit avec la Société de transport de Sherbrooke (programme Boulabus).

PROFIL
RECHERCHÉ

Vous détenez un baccalauréat en administration, option, gestion urbaine et immobilière ou toute autre combinaison de formation et d'expérience pertinente;
Vous comptez cinq ans d'expérience pertinente en négociation de transactions immobilières, location d'immeubles et expropriation; dans le cadre de projets d'aménagement du territoire, de développement urbain ou de travaux de génie civil;
Vous êtes membre de l'ordre des évaluateurs agréés du Québec (atout);
Vous êtes bilingue (français et anglais) (atout).

On vous reconnaît pour vos compétences en communication interpersonnelle et organisationnelle, à votre facilité à travailler en équipe, à bien comprendre les besoins, à conseiller et à développer une relation harmonieuse avec les clients. Vous êtes habile à exercer un rôle conseil et agile en négociation. Vous faites preuve de rigueur et êtes capable de traiter plusieurs dossiers simultanément et comportant des échéanciers serrés.

Ce poste est pour vous!

POSTULER

Postulez d'ici le 24 novembre 2024.

Cet emploi vous intéresse? Vous n'êtes pas déjà sur le site de la Ville de Sherbrooke? Visitez le sherbrooke.ca/emplois dans la section « Emplois disponibles » pour accéder au portail de recrutement.

Vous êtes sur le portail et vous voulez postuler? Cliquez sur le bouton « Postuler » en haut à gauche de votre écran.

Nous vous remercions de votre intérêt. Nous communiquerons seulement avec les personnes retenues.

La Ville de Sherbrooke souscrit aux principes d'égalité en emploi et invite les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles, des minorités ethniques et les personnes handicapées à soumettre leur candidature. L'évaluation comparative des études émise par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration est exigée pour les diplômes obtenus hors du Québec.